

Journal du Lot 10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d° —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les Boches préparent l'invasion de nos marchés par la Suisse. La presse helvétique nous en prévient. — Montons la garde à la frontière... mais sur le Rhin aussi. — L'assassinat de Kurt Esner. Les indications qui en découlent. — L'occasion se présente d'empêcher l'annexion de l'Autriche allemande à la Germanie. Ne la laissons pas passer. — La crise espagnole.

Nous avons eu l'occasion, à maintes reprises, de signaler l'invasion de la Suisse par les Maisons boches. Nos ennemis comprennent parfaitement que les Alliés boycotteront les produits allemands dans les années qui vont suivre. Qu'à cela ne tienne, les Germains installent des succursales en Helvétie et ils inonderont les marchés de produits suisses. C'est simple et commode.

La lecture de la presse helvétique est instructive à ce sujet. La Tribune de Genève publie même un fillet plein d'une étrange saveur ; nous le donnons sans y changer un mot :

Le savon Germania, le rasoir Siegfried, la chiorée Walküre et l'amidon Götmitzungs ont fait leur temps.

Les Allemands, qui sont en général si peu psychologues, le sont en affaires. Ils ont même, dans ce domaine, plus de psychologie que d'amour-propre. Beaucoup plus.

Et ils se sont dit qu'avec la très mauvaise presse dont ils jouissent partout — à bon droit — le savon Germania et l'amidon Götmitzungs ne pouvaient guère servir que chez eux, vu l'actuelle lessive. Les autres n'en voudraient pas.

Comment les leur enlever ? Et comment reconquérir le marché ? Rien de plus simple. Le savon Germania devient l'Helvetia Soap, la chiorée Walküre le café Winkelried, et l'amidon Götmitzungs la colle à pois Wilhelm Tell.

Produits suisses, monsieur. Ja wohl ! Ces gaillards-là, en vérité, ont tous les trucs. Un confrère, à ce sujet, raconte la savoureuse histoire suivante que je lui vole.

À Berne, dans un magasin, le dit confrère voyait récemment une machine à écrire portant, bien visible, cette marque : S. U. N.

« S. U. N. », dit-il, « le soleil », en anglais. Une machine américaine, évidemment.

« Que non pas. Car quelque part dans un coin figurait, discrète, l'inscription Siedel und Naumann = S. U. N. Pas plus l'alibi que ça ! »

« Et si les fabricants s'étaient appelés Curtius und Lehmann ? demande le malicieux confrère. »

« A les lectures de répondre. Moi, je n'ose pas. »

L'histoire est drôle. Il ne faut pas se contenter de sourire. Le commerce français est beaucoup plus menacé qu'on ne le suppose par les produits boches recouverts d'étiquettes mensongères apposées en Suisse. Il est grand temps que nos Chambres de commerce songent à dresser à la frontière une barrière efficace.

Un autre exemple du danger nous est fourni par un autre journal suisse, la Neue Zürcher Zeitung. Une société allemande, le Metallum s'est fondée à Berne 28, rue de l'Arseнал. Le local a été loué par la légation boche. Le Metallum a donc des attaches officielles. Effectivement deux Allemands de marque — habitant Berlin — MM. Walther Rathenau et Félix Deutsch sont à la tête du conseil d'administration.

Or, après fonctionnement de la Société, la légation allemande a adressé au Conseil fédéral suisse une note qui déclare que la Société n'a pas versé à ses actionnaires (suisse) des dividendes de plus de 5 0/0.

Elle n'a pas versé davantage parce que : de par son contrat, elle est tenue de verser au Trésor allemand le surplus de ses bénéfices. Et ce surplus a été coquet.

Il s'agit donc d'une société « d'utilité publique » qui comme telle ne doit pas être atteinte par l'impôt.

Tels sont les renseignements que donne la Neue Zürcher Zeitung, qui proteste, avec raison.

Le traitement de faveur accordé au Metallum est stupéfiant. Et l'on ne comprend pas que les autorités de Berne se soient laissées jouer de la sorte.

Ainsi, non seulement nos ennemis multiplient en Suisse les usines qui ont pour mission de présenter comme

produits neutres les marchandises venues d'Allemagne, mais encore, ils établissent à Berne une usine allemande qui entend raffler l'argent suisse au profit du Trésor allemand et qui prétend, sous un fallacieux prétexte, ne pas payer d'impôt. L'audace des Barbares est sans borne !...

Ceci concerne nos voisins. Qu'ils s'arrangent avec les Boches, mais pour Dieu, qu'on n'attende pas que nos marchés soient envahis par des produits suspects, pour songer à des mesures prohibitives.

S'il est utile de monter la garde à la frontière, il est encore plus nécessaire de la monter sur le Rhin jusqu'au jour où les Allemands auront réparé tout le mal qu'ils ont fait.

C'est l'opinion très catégorique du ministre de la guerre anglais, M. Winston Churchill. Dans un retentissant discours prononcé à Londres, M. Churchill a proclamé hautement la nécessité pour l'Angleterre de conserver une puissante armée jusqu'au règlement définitif des comptes.

Comme le remarque avec à propos Pertinax de l'Echo de Paris, M. Churchill, pour justifier ses propositions, a répété dix fois le mot d'ordre : « Il faut monter la garde sur le Rhin ! » avec toute la ferveur que respire le classique Delenda est Carthago. Voulons-nous que l'Allemagne exécute ce qu'elle a signé ? « Il faut monter la garde sur le Rhin ! »

Voulons-nous que l'Allemagne honore ses créances ? Alors, que du même souffle, on ne parle plus de démolition totale. « Il faut monter la garde sur le Rhin ! » On alléguera : la surveillance économique, la menace de la famine suffirait à courber l'ennemi. Non, répond le ministre. Si l'ennemi doit payer, c'est-à-dire échapper à la révolution intérieure, force nous est de le laisser redresser ses industries. Notre vrai moyen de coercition, « c'est la garde montée sur le Rhin ! »

Voulons-nous donner aux Etats que nous avons libérés l'occasion de se constituer robustement ? Point n'est besoin d'expédition militaire. « Des têtes de pont du Rhin, nous pouvons donner des ordres qui seront obéis ! » « Si nous perdons les moyens d'attaquer à 72 heures de préavis, toute notre restauration européenne peut être anéantie. »

Voilà bien la bonne méthode et il faut savoir gré au ministre anglais de ses déclarations publiques et catégoriques.

La « Ligue des Nations » de M. Wilson aura certes un beau rôle à jouer, mais elle ne le jouera que si les défenseurs de la Civilisation commencent par convaincre l'Allemagne qu'il faut d'abord payer jusqu'au dernier centime. Et pour enfoncer cette idée dans la tête des Boches, il faut que notre supériorité militaire supprime toute discussion. Le meilleur moyen d'arriver au but est bien de « monter la garde sur le Rhin. »

Les Boches ne pardonnent pas à ceux qui, chez eux, penchent pour un aveu des fautes commises et qui reconnaissent la responsabilité de Berlin. Kurt Esner était de ceux-là. Il paraissait être un sincère. Avec un courage qu'on ne peut nier, il aurait voulu que son pays reconnût son agression criminelle et qu'il l'expât par une attitude loyale. Cela lui valut d'abord, la perte de son siège de député. Le châtimement paraissant trop doux, un officier allemand l'a complété en supprimant le chef du gouvernement bavarois à coups de revolver.

Les Barbares ne regrettent nullement leurs crimes ne veulent pas entendre parler de réparation et de réhabilitation. Esner le savait bien puisqu'à Berne, alors qu'il venait d'avouer la préméditation de son pays il dit à ses amis, en descendant de la tribune : « Je viens de signer ma condamnation à mort. »

Il ne se trompait pas. Il connaissait ses compatriotes. Il les savait capables de supprimer, par l'assassinat, les témoins gênants du crime.

Nos ennemis ne pouvaient trouver de meilleur moyen pour établir que l'Allemagne républicaine, incapable du moindre repentir, veut marcher sur les traces de l'Allemagne de Guillaume II.

Les hobereaux relèvent la tête, ils n'admettent pas qu'on puisse penser autrement qu'eux ou qu'on se permette de critiquer leurs actes. Ils en restent à la formule des pangerma-

nistes : L'Allemagne au-dessus de tout. Et déjà ils songent à préparer la guerre de demain qui replacera leur pays à la tête des nations !...

Souvenons-nous du conseil du ministre anglais : Montons la garde sur le Rhin, jusqu'au jour où la mentalité du peuple teuton sera transformée !!! C'est l'avis de la New-York Tribune qui écrit :

« Le Rhin est une garantie de Paix pour toutes les nations qui ont versé leur sang pour la cause de la liberté. Tel est le point de vue du généralissime des armées alliées. Pour la cause de la liberté, c'est la France qui a fait les plus gros sacrifices. La possession de la barrière du Rhin aiderait beaucoup à la protéger contre la répétition d'un pareil sacrifice. Et ce ne serait pas une garantie pour la France seule. C'en serait une également pour l'Europe occidentale et pour les Alliés, qui viennent de se libérer de la menace du terrorisme allemand. On ne peut guère que s'incliner devant l'argument militaire de Foch. Qu'arriverait-il si, après tout, les garanties sur lesquelles repose la Ligue des Nations n'étaient des garanties que sur le papier ? Les pays qui se sont trouvés sous les dents et les griffes de la bête allemande n'ont certes pas tort d'en demander d'autres. Une Allemagne qui serait confinée derrière la barrière du Rhin ne saurait plus guère s'accrocher en France et en Belgique assez fortement pour qu'il fallût quatre ans pour l'en déloger. »

Les incidents de Bavière, les difficultés intérieures de l'Allemagne nous fournissent l'occasion d'intervenir dans les événements qui se préparent à Vienne.

À l'unanimité l'Assemblée allemande a « salué les aspirations à la réunion de l'Autriche allemande à l'Allemagne en exprimant le confiant espoir que les pourparlers des deux gouvernements auront très prochainement un résultat favorable. » Ne nous y trompons pas, le résultat est prochain si nous ne contrarions pas, par la force, les desseins de l'Allemagne impériale. Nous avons, plusieurs fois déjà, laissé passer l'occasion d'intervenir utilement. C'est ce que reconnaît le Journal de Genève qui écrit :

« Les Alliés n'auraient eu, ces derniers mois, qu'à étendre la main ou seulement à bouger le doigt pour empêcher la réunion. Les socialistes eux-mêmes, à Vienne, se montrant accessibles à toutes les suggestions, il eût suffi de leur en faire, de s'entendre avec eux, de leur montrer, seulement de façon vague, l'avenir qui s'offrait à eux. »

« Les Alliés n'ont rien fait de semblable. Les uns ont considéré la réunion à l'Allemagne comme fatale, les autres ont déclaré qu'ils ne la toléreraient pas. Ni les uns, ni les autres n'ont cherché à empêcher alors que c'eût été jeu d'enfant. Au lieu de repousser les avances du gouvernement autrichien, et ses émissaires, il eût fallu parler, s'entendre, négocier, sur une base économique. L'idée d'un rapprochement douanier entre les peuples de l'ancienne monarchie ne s'est pas heurtée chez les Tchèques et les Yougoslaves à une hostilité de principe. Sur les modalités, on eût pu s'entendre. Mais les Alliés n'ont rien fait pour la favoriser ; ils sont restés inactifs et muets, laissant les Autrichiens en tête à tête avec leurs penseurs rois, avec un avenir incertain. »

« Les Allemands, de leur côté, ont fait en Autriche une active propagande ; le centre catholique surtout, qui aurait beaucoup à gagner à l'appoint des voix autrichiennes, a envoyé à Vienne, d'incompréhensibles émissaires. A Weimar, les manifestations oratoires se sont succédées et la Conférence va être mise, un de ces quatre matins, en face d'un fait accompli. »

Le moment est propice pour agir à la fois à Vienne et à Berlin et empêcher l'incorporation de l'Autriche à l'Allemagne ce qui préparerait le désastre futur des Alliés.

Ici encore, c'est par notre action sur le Rhin que nous pouvons imposer nos volontés. Au lieu d'une simple occupation militaire de la Rhénanie, nous pouvons déclarer que nous érigerons ces provinces en Etat indépendant comme compensation à l'annexion projetée par les Boches. Cet Etat resterait, cela va de soi, sous le contrôle militaire des Alliés. Ce que nous savons de la Rhénanie permet d'affirmer que la mesure serait acceptée par les populations intéressées. Avec les Débats nous dirons : « Il faut que les Allemands sachent enfin que, sous Guillaume II ou sous Ebert, ils ne sont pas en mesure de faire

tout ce qu'ils veulent et d'empêcher les autres d'user de leur liberté. Ils ne doivent pas être les seuls à vouloir et à agir. »

Le Cabinet espagnol a démissionné. Le roi a prié M. Romanones de conserver le pouvoir jusqu'à l'approbation du budget. Tel est le télégramme que nous recevions hier soir.

Une fois de plus une crise sérieuse secoue les milieux politiques de Madrid et la disparition du ministère actuel pose de graves questions de gouvernement,..... peut être de régime !

Nos voisins connaissent, tout comme nous, la crise du ravitaillement et de la vie chère, les dirigeants sont débordés par les difficultés croissantes, accrues par les pertes manquées des Boches. Car la propagande allemande a repris avec intensité. Nos ennemis répandent à profusion des brochures mensongères essayant de prouver aux Espagnols qu'il est de leur intérêt de s'éloigner de l'Entente,..... l'Entente étant à bout de souffle ; l'Angleterre est minée par la révolution ; la France, ruinée, ne pourra pas payer ses dettes ; l'Italie n'a aucune consistance par elle-même ; quant à l'Amérique elle tirera son épingle du jeu en imposant une paix favorable aux Boches. On espère ainsi inciter les Espagnols à se rapprocher de plus en plus de Berlin !...

Cette campagne perfide ne calme pas l'opinion secouée encore par l'agitation régionaliste.

L'Espagne est à un tournant difficile, mais elle ne résoudrait pas la question en s'éloignant des alliés, au contraire ! On le sait bien à Madrid. Pourtant l'acte nécessaire tout d'abord serait d'imposer silence aux félons venus de Berlin dans un but inavouable.

Quel est le président du conseil qui osera ce geste utile ?

A. C.

NOS DIPLOMATES

Les mécomptes que la France a éprouvés depuis le début de la guerre, particulièrement dans ses rapports avec certaines politiques étrangères, ont incité des écrivains qualifiés ou non pour le faire à critiquer amèrement notre corps diplomatique. La nation dont les jugements sont toujours simplistes, a trouvé surprenant, décevant et vexatoire que nos représentants à Berlin et à Vienne, puis à Sofia, puis à Pétrograd n'aient pas vu monter l'orage qui nous menaçait, n'aient rien aperçu, rien soupçonné, rien deviné ici du complot, là de la trahisire si chèrement payés aujourd'hui. Et les honnêtes gens de conclure : Nos diplomates sont des sots.

Je me suis demandé pourquoi notre diplomatie nationale, la fameuse Carrière, s'avérait, en maintes circonstances, naïve, crétule et myope au-delà des bornes permises, et j'ai bientôt acquis cette conviction que la Carrière, précisément parce qu'elle est la Carrière, demeure hermétiquement fermée aux tempéraments neufs, aux esprits clairvoyants, aux énergies lucides, à moins que, par une heureuse coïncidence, ces énergies, ces esprits et ces tempéraments ne soient pourvus d'un nombre appréciable de milliers de livres de rentes.

Parfaitement, notre diplomatie, c'est-à-dire notre police extérieure constitue, par le fait même qu'elle prétend se recruter dans l'élite, une oligarchie où la fortune est indispensable. Fussiez-vous fin comme l'ambre, délié comme un fil, eussiez-vous l'esprit de Talleyrand et le cerveau de Metternich, si vous êtes sans le sou, portez ailleurs vos facultés... Le moindre crétin doré sur tranche vous ravira sans peine le poste qui vous permettrait de guider utilement votre pays. Car la diplomatie étant fort mal rétribuée, un diplomate qui ne vivrait que de ses émoluments ferait plutôt piètre mine.

Je propose qu'on ouvre un concours réservé aux devineurs de charades et de logogripes qui se réunissent chaque soir au petit café du coin. Le gagnant sera nommé ambassadeur au premier poste disponible. Ce ne sera peut-être pas un homme du monde, mais il montrera certainement plus de clavicoyance qu'un ambassadeur ancien style.

INFORMATIONS

La santé de M. Clemenceau

Il paraît maintenant certain que M. Clemenceau est hors de danger. La journée d'hier marquait, en effet, la limite des complications à craindre. Du moment que M. Clemenceau a franchi ce cap, on peut envisager la guérison à bref délai.

Mercredi ou jeudi, le président se rendra probablement au ministère de la guerre, en même temps qu'il reprendra sa place à la Conférence de la paix.

Contre M. Wilson

Les journaux reproduisent la dépêche suivante de New-York :

« Quatorze Espagnols ont été arrêtés, dimanche soir, sous l'inculpation de complot contre M. Wilson. » Une dépêche postérieure dit que le capitaine Rubino, officier de la police spéciale, a déclaré que les arrestations ne se rapportent pas à un complot contre le président. Cependant deux hommes qui venaient de Philadelphie et qui ont été arrêtés à New-York ont reconnu franchement qu'ils étaient des anarchistes et qu'ils se rendaient à Boston où ils comptaient arriver cette nuit.

L'Allemagne peut payer

L'honorable Herbert Gibbs, grand banquier, a déclaré qu'ayant fait une étude spéciale du sujet, il était en mesure de déclarer que les épargnes allemandes sont vraiment très considérables. L'Allemagne pourrait aisément payer 600 millions de livres sterling par an et cette charge retomberait non pas sur les épaules des travailleurs allemands mais de ceux qui sont les auteurs de la guerre. Une commission alliée devrait siéger à Berlin pour recevoir ces sommes au taux du change de l'or.

Il est très possible que pendant les trois premières années l'Allemagne éprouve une grande difficulté à payer en raison de sa situation économique et politique et M. Gibbs suggère que ces versements annuels soient d'abord faits sous la forme de navires marchands jusqu'à concurrence de 500 millions de livres sterling et des produits de l'exploitation des chemins de fer.

La livraison

Les « Nouvelles politiques et parlementaires », annoncent que 1.600 locomotives environ restent encore à livrer à l'Entente. Dès que ces machines auront été livrées on va mettre en réparation tout l'ancien matériel.

Une décision de Foch

Le gouvernement de Berlin avait décidé la dissolution de tous les Conseils communaux actuellement en fonctions et ordonné l'élection au suffrage pur et simple, des nouveaux Conseils, au plus tard le 2 mars.

Cette mesure, destinée à mettre l'Assemblée nationale devant le fait accompli, pouvait amener une véritable perturbation dans l'administration du territoire occupé. L'autorité militaire belge avait proposé d'interdire les élections nouvelles et de maintenir purement et simplement les organismes existants. Le maréchal Foch a partagé cette manière de voir. Un ordre interdit de mettre à exécution l'édit de Berlin, visant les Conseils communaux.

Les Boches faussaires

Le gouvernement roumain est informé que les Allemands mettent en circulation de grandes quantités de billets de banque provenant de l'émission illégale faite par la Banque générale pendant l'occupation. En évacuant la Roumanie, les Allemands ont emporté les presses servant au tirage de ces billets, de sorte qu'ils peuvent actuellement continuer l'impression en Allemagne même.

Le gouvernement roumain proteste contre cet acte et déclare qu'il ne reconnaît pas ces billets. Les billets de la Banque générale sont de modèles différents de ceux émis par la Banque nationale de Roumanie, en vertu de son privilège légal.

Les Boches ont de l'audace

Le torpilleur d'escadre français « Oriflamme », avait capturé, le

19 février dans la Baltique, les va-peurs allemands « Elbe » et « Berger », qui naviguaient sans autorisation. Il avait pénétré dans le canal de Kiel avec ses prises, pour les conduire au port français le plus rapproché. Les autorités allemandes avaient fermé les écluses de Brunshüttel pour empêcher la sortie du convoi, prétextant que la capture de « l'Elbe » et de « Berger » était illégale.

Le commandant du torpilleur a revendiqué énergiquement ses droits et l'« Oriflamme » est sorti du canal avec ses prises qu'il dirige sur Dunkerque.

Les pertes de l'armée turque

Suivant les statistiques officielles turques, les pertes totales de l'armée ottomane, depuis le commencement de la guerre jusqu'à la fin de 1918, sont les suivantes : tués ou morts de maladie ou de suites de blessures, 5.550 officiers, 431.434 hommes ; blessés, officiers et hommes, 407.712 ; prisonniers et manquants, 3.030 officiers et 100.701 hommes.

La crise espagnole

Le comte Romanones a présenté la démission du cabinet.

Le souverain lui a renouvelé sa confiance jusqu'à l'approbation du budget ; d'ici là, la couronne examinera la situation politique avec les leaders parlementaires.

Prorogation de la Convention d'arbitrage entre la France et l'Espagne

(Officiel). — On annonce que la Convention d'arbitrage de 1904 entre la France et l'Espagne a été prorogée pour une nouvelle période de cinq ans à partir de février courant.

L'émir d'Afghanistan

assassiné

On annonce de Kaboul la mort de l'émir d'Afghanistan.

Les détails sur cette mort font encore défaut mais il semble que l'émir ait été l'objet d'une agression, le 20 février au matin, tandis qu'il se trouvait au camp de Laghman, et qu'il ait été tué d'un coup de feu.

Jusqu'à présent, aucune arrestation n'est signalée. Les motifs du crime sont encore obscurs.

Franchet d'Esperey fait juger Liman

Le général Liman von Sanders sera jugé pour avoir ordonné les massacres d'Arméniens et de Syriens pendant la guerre.

Trois hauts dignitaires turcs seront également traduits en Conseil de guerre à Constantinople, pour l'organisation de ces massacres.

Le procès a été ordonné par le général Franchet d'Esperey depuis son entrée à Constantinople, samedi dernier, d'autres poursuites suivront. C'est la première action des alliés contre les ennemis coupables de crimes de guerre.

CHRONIQUE LOCALE

Qu'on essaye !

Chaque fois qu'il est question d'une denrée quelconque dont on se plaint de la cherté, un « homme du métier » se dresse pour établir qu'il est tout à fait facile de ramener le prix à un taux moyen.

À la Chambre, il en va ainsi à chaque interpellation sur la cherté de la vie : après de beaux, de longs discours, des critiques justifiées, un ordre du jour est voté, souhaitant que tout aille bientôt, pour le mieux du public.

Il est impossible de dire le nombre de discussions qui ont eu lieu, notamment, sur la crise du cheptel, sur la cherté de la viande de boucherie, on a proposé des mesures, des remèdes superbes, et chaque jour, le prix du bétail et de la viande de boucherie augmentent.

La « Victoire économique » cependant, nous paraît avoir trouvé une solution tout à fait pratique, en faisant appel au cheptel soudanais.

« Le cheptel soudanais offre notamment d'abondantes ressources, facilement transportables à la côte où l'on pourra installer des établissements frigorifiques. »

« Des chiffres que j'ai recueillis, il résulte de façon très nette qu'on emprunte la voie de terre ou le chemin de fer (avec les tarifs récents, le transport d'un boeuf de Cotari à Thiès, variable suivant le nombre d'animaux placés par wagons, revient en moyenne à 15 francs). Pour un troupeau de cent à deux cents têtes, en tenant compte de toutes les dépenses : solde et nourriture du chef berger et des bergers, indemnités aux villages où on abreuve les animaux, pertes en cours de route, frais de chemin de fer s'il y a lieu, le transport d'un boeuf coûte de 20 à 25 francs de Kayes à la côte. Aucune dépense n'est, en effet, nécessaire pour la nourriture des animaux, qui pâturent en se déplaçant. Or, un animal de 400 kilos, qui valait à Kayes avant la guerre de 50 à 55 francs, coûte maintenant environ 100 à 120 francs (0 fr. 25 à 0 fr. 30 le kilo de poids vif). Il revient donc à Dakar à 120 ou 140 francs. Rendue au frigorifique ou au port d'embarquement, c'est donc de la viande à 0 fr. 35 ou à 0 fr. 40 le kilo vif. »

Il faut ajouter qu'on parla aussi du cheptel malgache et que même, des quantités considérables de viande furent importées en France.

S'il est vrai que nos colonies soient si abondamment pourvues en bétail, pourquoi ne pas expédier en France cette viande.

Il est possible que la viande d'un salers soit meilleure que celle d'un zébu ou celle d'un boeuf soudanais ; mais le consommateur y trouverait son compte, puisque la viande lui reviendrait à un prix 4 et 5 fois inférieur à celui qu'il la paie actuellement.

Et puis, pendant qu'on mangerait les boeufs de nos colonies, on économiserait ceux de France : notre cheptel se reconstituerait peu à peu, ou bien le prix de la viande descendrait à un prix convenable.

Des confères de notre région font des réflexions identiques, car, dans les départements limitrophes, les consommateurs sont logés à la même enseigne quant aux prix de la viande.

Dès lors, pourquoi nos villes intéressées à contenter les populations ne s'adresseraient-elles pas au centre de ravitaillement de Paris pour s'entendre avec lui sur cette question de viande congelée.

C'est encore la meilleure solution qui paraît devoir être envisagée pour enrayer la crise du cheptel et la hausse de la viande. Il n'y a qu'à essayer.

L. B.

Le 7^e à l'honneur

Notre vaillant régiment, le 7^e d'infanterie, vient d'obtenir la fourragère aux couleurs ruban Croix de guerre.

Depuis le début de la campagne, le brave 7^e ne compte plus ses actions d'éclat. Trois fois reconstitué, il fut de toutes les attaques importantes et fit jusqu'au bout son devoir.

Il était juste que l'on reconnût enfin l'action glorieuse du régiment de Cahors.

Tous les Cadurciens applaudiront à cette belle distinction depuis longtemps méritée.

Honneur au 7^e d'infanterie.

Citation

Est cité à l'ordre du 225^e régiment d'infanterie, notre compatriote Jean Fontanel :
« Pendant la période du 1^{er} au 13 mai 1917, dans le secteur d'Anberive, a coopéré sous le tir de l'ennemi au transport des blessés. Lors d'une attaque allemande au Mont-Cornillet le 10 août 1917, a assuré avec sang-froid le fonctionnement d'un relai de brancardiers. A toujours assuré avec beaucoup de dévouement le service dentaire du régiment. »
Nos félicitations.

Au 7^e

M. Courbil, lieutenant à titre temporaire au 7^e d'infanterie est nommé au grade de sous-lieutenant à titre définitif, à compter du 25 décembre 1918.

Assistance publique

Sur le tableau d'avancement des sous-inspecteurs de l'Assistance publique, nous relevons le nom de M. Calvet, sous-inspecteur à Cahors. Nos félicitations.

Néologie

Nous apprenons avec une infinie tristesse la mort, à Souillac, du fils de M. le D^r Vizerie. Ce jeune homme avait, ici, de solides sympathies. Elève du Lycée Gambetta, où il fut toujours noté comme un élève studieux, il avait passé brillamment la 2^e partie de son baccalauréat et il venait de commencer ses études de médecine quand il a été frappé par un mal inexorable.

M. le D^r Vizerie, mobilisé aux armées, fut ensuite désigné comme médecin du 7^e d'infanterie. Il a passé de longs mois chez nous et il y a laissé, dans tous les milieux, le meilleur souvenir.

Très dévoué, éminemment serviable, le D^r Vizerie se dépensait au-delà de toutes limites alors que notre ville manquait de médecins civils. Il était toujours prêt à accourir au chevet des malades qu'il soignait avec une inlassable sollicitude et avec un complet désintéressement. C'est avec un profond regret qu'à la démobilisation on le vit regagner Souillac alors que la population avait espéré qu'il voudrait bien se fixer parmi nous. C'est dire que tout le monde, ici, éprouvera pour le malheureux père une sympathie qui, nous voudrions l'espérer, sera un adoucissement à son immense douleur.

Qu'il nous permette de joindre nos condoléances émues à celles qui lui viendront de partout.

On annonce la mort de M. Maurice Irague, licencié ès-lettres, interprète aux armées, mort à Bordeaux des suites de maladies contractées au cours de la campagne.

Le défunt qui était un ancien élève du Lycée Gambetta, était le fils de M. Irague, professeur au Lycée de Bordeaux et qui fut pendant plusieurs années professeur de physique au Lycée de notre ville où il compte toujours de nombreuses sympathies.

Dans cette cruelle circonstance, nous adressons à M. et Mme Irague l'expression de nos bien vives condoléances.

Distribution de tabac

Lundi a eu lieu dans les débits de notre ville une distribution de cigarettes et de cigares. Aujourd'hui et mercredi sera faite une distribution de paquets de scaferlati.

Emplois civils

Sont classés pour des emplois civils :
Jaubert Paul, ex-soldat au 4^e régiment d'infanterie coloniale, soldat au 11^e régiment d'infanterie.
Savanié Pierre-Paul, ex-cavalié au 9^e régiment de chasseurs. A Pinsac, cavalier au 9^e régiment de chasseurs.
Pouzalgues Ferdinand-Jean, ex-caporal au 7^e régiment d'infanterie. A Francoules, caporal au 207^e régiment d'infanterie.
Caray Albert-Firmin, soldat au 3^e régiment d'infanterie coloniale (au 9^e régiment d'infanterie coloniale. A Haiphong).
Engelbert Albert, ex-canonnier au 3^e régiment d'artillerie coloniale, Au Bastil, canton de Gramat, soldat au 57^e régiment d'artillerie.
Liauzy Jules-Henri, soldat au 23^e régiment d'infanterie coloniale (au 7^e régiment d'infanterie).
Lafon Elie, ex-soldat au 21^e régiment d'infanterie coloniale. A Varaine, caporal au 11^e régiment d'infanterie.
Graves Guillaume-Fernand, soldat au 3^e régiment d'infanterie coloniale du Maroc (caporal au 7^e régiment d'infanterie coloniale).
Nastorg Henri-Firmin, ex-soldat au 19^e escadron du train des équipages. A Flaujac, canonnier au 57^e régiment d'artillerie.
Delbos Pierre-Charles, soldat au 22^e régiment d'infanterie coloniale.

Collège de filles

Mlle Deynac, répétitrice d'internat au Collège de filles de Condom est nommée répétitrice d'externat au Collège de Cahors, en remplacement de Mlle Bouzou, nommée stagiaire d'économat au Puy.

Probité

Le jeune Fontaine André, âgé de 15 ans, demeurant avec ses parents rue des Badernes, n° 8, réfugiés du Pas-de-Calais, a trouvé sur la voie publique un portefeuille contenant une assez importante somme d'argent.

Il s'est empressé de remettre le portefeuille au bureau de police où il a été réclamé par son propriétaire.

Nos félicitations au jeune enfant.

Tapage

Lundi soir, vers 18 heures 1/2, quelques soldats en gaité se prirent de querelle avec un civil dans la rue Président Wilson, ils le rouèrent de coups. Peu après, la même scène se reproduisit sur les boulevards. Mais la police intervint et calma les bruyants jeunes gens.

Le meilleur calmant fut, toutefois, une pluie diluvienne qui tomba à ce moment et qui dispersa et les batailleurs et les spectateurs.

Crue du Lot

A la suite des fortes ondes qui ne cessent de tomber sur notre région, les eaux du Lot ont grossi et hier elles charriaient du bois, des matières diverses.

Le noyé de Luzech

Malgré toutes les recherches, le mobilisé Hébrard, qui a disparu depuis plusieurs semaines et dont on croyait avoir repêché le cadavre dans le Lot, près de Luzech, n'a pas été retrouvé.

La famille ne peut pas s'expliquer cette disparition. Dans tous les cas, il paraît bien établi que le noyé retrouvé à Luzech n'est pas Hébrard.

Arcambal

Acte de probité. — Le 11 février, le nommé Pomié Michel, propriétaire à Galesse-Haut, commune d'Arcambal trouvait sur la voie publique une somme de 200 fr. qu'il s'est empressé de déposer entre les mains du Chef de gare d'Arcambal, où M. Annès Auguste, propriétaire au Causse de Vers, a pu la réclamer.
Nos félicitations à M. Pomié.

Saint-Géry

Obsèques. — Dimanche ont été célébrées à St-Géry, les obsèques de M. Rey, notaire, maire de cette commune, décédé après quelques jours de maladie.

Une foule nombreuse a suivi le convoi funéraire du regreté disparu, qui jouissait dans la commune et dans le canton, de vives sympathies.

Nous prions Mme Rey, ses enfants, M. le D^r Lacoste son beau-frère, d'agréer nos bien sincères condoléances.

Gourdon

Assassinat d'un vieillard. — Dans la nuit de dimanche, le sieur Félix Calmel, 69 ans, demeurant à la Férade, commune de Peyrignac, près Gourdon, a été assassiné à deux cents mètres environ de sa maison.

Le parquet de Gourdon s'est rendu sur les lieux et s'est livré à une enquête.

Paris, 14 h. 25.

BONNE REPRISE

De Zurich : Le gouvernement Croate a proclamé propriété nationale l'immense domaine appartenant à Frédéric de Habsbourg.

A MUNICH

De Berne : Munich est calme grâce aux distributions d'armes faites aux prolétaires. Les ouvriers inscrits aux syndicats étant connus pour leurs sentiments bolchevistes, spartaciens et communistes seront exclus du gouvernement, les socialistes majoritaires et indépendants s'occupant seuls de la formation du nouveau Cabinet. Le premier ministre serait Scheidt, majoritaire.

EN ALLEMAGNE

De Berne : Les troupes gouvernementales sont entrées à Dur et Starckrade où elles ont surpris les spartaciens.

CARBURE CALCIUM

150 % kg. franco toutes gares.
Hénault, Libourne (Gironde).

Wilson en Amérique

De Londres : On mande de Boston que la police avait posté de bons tireurs sur les toits, le long de la route suivie par le cortège présidentiel, afin de traiter convenablement tout assaillant possible ! Il y avait des milliers de personnes dans les rues.

L'impression du Président

M. Wilson déclare avoir apprécié l'accueil généreux trouvé en Europe. Il affirme que si la Conférence de Paris devait échouer, les espoirs de l'Humanité dans la paix seraient brisés. Aussi ne veut-il pas douter du verdict américain en ce qui concerne la Ligue des Nations.

Ruprecht en Suisse

L'ex-Kronprinz de Bavière, le prince Ruprecht se serait réfugié en Suisse.

En Russie

D'Helsingfors : Les autorités bolchevistes ont accompagné les troupes allemandes qui venaient de l'Ukraine et qui traversaient le territoire de Vilna.

Les préliminaires de Paix

On pense dans les milieux informés de Paris qu'avant le 15 avril, l'Allemagne sera mise au courant de nos conditions de paix. Ces conditions fixeront la frontière, les questions financières et politiques.

Le Congrès américain

De Washington : Le Daily Mail croit que le prochain Congrès sera moins favorable à M. Wilson que le Congrès actuel. La question est de savoir si on pourra ajourner la convocation jusqu'en mai.

BONNE REPRISE

De Zurich : Le gouvernement Croate a proclamé propriété nationale l'immense domaine appartenant à Frédéric de Habsbourg.

A MUNICH

De Berne : Munich est calme grâce aux distributions d'armes faites aux prolétaires. Les ouvriers inscrits aux syndicats étant connus pour leurs sentiments bolchevistes, spartaciens et communistes seront exclus du gouvernement, les socialistes majoritaires et indépendants s'occupant seuls de la formation du nouveau Cabinet. Le premier ministre serait Scheidt, majoritaire.

EN ALLEMAGNE

De Berne : Les troupes gouvernementales sont entrées à Dur et Starckrade où elles ont surpris les spartaciens.

CARBURE CALCIUM

150 % kg. franco toutes gares.
Hénault, Libourne (Gironde).

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur IRAGUE, professeur au Lycée de Bordeaux et Madame IRAGUE ont le douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur fils
Monsieur Maurice IRAGUE
Licencié ès-lettres
Interprète
mort à Bordeaux des suites de maladies contractées aux armées.
Il prie d'assister à ses obsèques qui auront lieu à Cahors le mercredi 26 février à 4 heures 1/4.
Réunion à la gare.

SALON DE COIFFURE

1, rue du Maréchal-Foch (Ancienne rue de la Liberté)
M. PINÈDE, démobilisé, informe sa clientèle qu'il ouvre son Salon de coiffure et qu'il fera, comme par le passé, tout son possible pour mériter sa confiance.

Jeune homme de bonne famille, connaissances agricoles théoriques et pratiques étendues, cherche propriété à louer. S'adresser au Bureau du journal qui s'occupera.

PÂTISSERIE CONFISERIE

Boulevard Gambetta
M. CABRIERES, démobilisé, informe sa clientèle qu'il ouvrira son magasin de Pâtisserie le 1^{er} mars.

FIGURES SURCHOIX

Postal 10 kil 31 fr. IMPORTATION DI RECTE. SAMAMA, 47, rue Montgrand MARSEILLE.

Pour imp. succurs. d'expéd. à Marseille, Vins, Huiles, Savons, on dem. personne sérieuse av. apport 50 à 60.000. Appoint. 750 et 10 % s. bénéf. Situé. 20 à 30.000. Ecr. ALIMENTATION, 2 rue Chabaud à Cannes.

HORLOGERIE & ÉLECTRICITÉ

ORFÈVRES ÉLECTRICIENS
RÉPARATIONS, TRANSFORMATIONS
INSTALLATIONS
Lumières électriques
H. FABRE
40 et 12, rue Saint-James, CAHORS

ÉTUDE DE

M^r Georges FONTANGES
DOCTEUR EN DROIT
AVOCAT-AVOUÉ
Avenue de la Gare, à Eigeac.

Extrait prescrit par l'art. 770 du Code Civil

Le tribunal civil de 1^{re} instance de Eigeac par jugement en date du quatorze février mil neuf cent dix-neuf rendu sur la requête de Justine Cavarroc, veuve du sieur Jacques Masbou, demeurant à Favars, commune de Saint-Chels, canton de Cahors, arrondissement de Eigeac Lot, a donné acte à ladite Justine Cavarroc, veuve Masbou, de sa demande d'envoi en possession de la succession de Jacques Masbou, son mari, décédé à Favars, commune de Saint-Chels, le vingt-quatre mars mil neuf cent dix-sept, sans laisser aucun héritier connu au degré successible, et, avant de faire droit sur ladite demande, a prescrit l'exécution des formalités de publications voulues par la loi.

Pour extrait certifié,
Signé : FONTANGES.
Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

VENTE DE CHEVAUX

provenant des armées

La Direction des Domaines du Lot informe le public que de nombreux chevaux démobilisés, vont être envoyés incessamment dans le département du Lot.

Les modes d'attribution choisis sont les suivants :
A. — Vente aux enchères publiques.
B. — Cession amiable aux collectivités.
C. — Prêts avec cessions amiables ultérieures.

En outre, des dispositions spéciales sont prévues pour les juments qui seront éliminées comme poulinières.

FRUILLON DU « JOURNAL DU LOT » 2

LE PETIT JACQUES

PAR JULES CLARETIE De l'Académie Française

PREMIÈRE PARTIE

I LE JOUR DE L'AN D'UN MALHEUREUX

Marthe était accablée, effrayée surtout ; elle avait envie de disputer son enfant, de l'arracher à Noël et de le garder ; mais Rambert lui faisait peur. Elle n'osait pas. Elle trouvait même qu'il pardonnait bien vite et qu'il se résignait facilement. Elle se demandait, avec un frisson, si ce calme terrible ne cachait pas une résolution brutale, quelque chose de farouche. Elle voulut pourtant arrêter Noël sur le seuil de la porte et, avec un cri suppléant :

— Mon petit, au moins, je veux mon petit !

— Est-il à moi, oui ou non ? répondit Noël d'un air égaré, avec des flambements dans les yeux.

— Eh bien ! dit-il durement, je le garde ! Du moins, il n'aura jamais à rougir de son père !

A. Vente aux enchères publiques

Les ventes aux enchères publiques, auront lieu dans la forme actuellement usitée pour les animaux réformés, avec exercice du droit de priorité.

1^{re} En première ligne :

Aux propriétaires de chevaux réquisitionnés ou achetés par l'armée, depuis le début des hostilités et qui seront soit des agriculteurs, ou groupement d'agriculteurs, des éleveurs, des marinières ou des entrepreneurs de batellerie, aux agriculteurs sinistrés ou évacués des régions envahies, s'ils ont repris une exploitation dans d'autres régions et justifient leur situation, soit par un certificat délivré par une autorité administrative de leur ancien domicile, soit par un

certificat délivré par le maire de la résidence actuelle.

2^e En deuxième ligne :

Aux agriculteurs (ou groupement d'agriculteurs), éleveurs, marinières ou entrepreneurs de batellerie, qui n'ont pas fourni de chevaux à l'armée, depuis le 1^{er} mai 1918.

Les bénéficiaires du droit de priorité doivent fournir les justifications suivantes :

Ils doivent être porteurs d'un ticket nominatif qui leur sera remis par les commissions de réquisition, pour les réquisitions déjà effectuées. (Le ticket sera envoyé aux prestataires, sur leur demande par le Général commandant la région).

La délivrance des tickets de priorité est subordonnée à la production par les intéressés à l'ad-

ministration militaire de justifications qui consistent :

Pour les agriculteurs et les éleveurs, en un certificat du maire attestant leur qualité et certifiant qu'ils ont réellement besoin d'animaux pour l'exécution de leurs travaux.

Pour les marinières, ou entrepreneurs de batellerie, en un certificat de l'ingénieur en chef de la navigation ou de son délégué.

Ces pièces doivent être restituées au propriétaire pour être jointes au ticket, lequel ne sera valable qu'autant qu'elles y seront annexées. Il demeure entendu que les acquéreurs de chevaux par droit de priorité, doivent s'engager à les conserver pendant 6 mois au moins.

B. Cessions amiables à des collectivités

Des cessions amiables pourront être consenties sur leur demande à des collectivités, sociétés, syndicats ou groupements d'agriculteurs, d'industriels et de commerçants, sous la réserve que les animaux acquis serviront à l'exploitation dont ils ont la charge, à l'exclusion de toute spéculation. Les demandes à cet effet, seront adressées aux Généraux commandant les régions sur le territoire desquelles se trouve l'organisation intéressée qui les transmettront au centre de groupement.

La demande devra indiquer le modèle et la quantité d'animaux désirés. Les livraisons ne pourront avoir lieu qu'au centre de groupement.

C. Prêts avec cession amiable ultérieure

Des prêts avec cession amiable ultérieure pourront être consentis dans les conditions des dispositions actuellement en vigueur. Ne seront admis à ces prêts, que les agriculteurs mobilisés ou ayant été et les veuves et les orphelins des mêmes catégories, s'ils continuent l'exploitation du mari ou du père et si cette exploitation est inférieure en étendue à 10 hectares.

Dispositions spéciales aux juments poulinières

Des dispositions spéciales seront prises incessamment pour la vente aux enchères dans la forme admise pour les animaux de travail, des juments poulinières.

Depuis ce jour, Noël Rambert n'avait plus vécu que pour le petit Jacques. Toute l'activité de cette nature ardente s'était concentrée sur cet être faible, malade souvent et dont chaque accès de toux était pour le père une terreur. Noël l'avait mis en nourrice aux environs de Paris, et tous les jours de fête il allait passer des heures entières à regarder l'enfant se rouler sur l'herbe, à l'écouter rire et chanter. Noël avait pourtant des doutes encore qui lui entraient au cœur comme un fer rougi.

— S'ils avaient menti, si le petit Jacques n'était pas à moi ?

Alors, il devenait livide, fermait les poings et un nuage rouge lui passait sur les yeux ; sa tête bourdonnait.

C'est qu'il n'aimait plus rien, rien au monde que cet enfant. Le reste lui importait peu. Sa gaieté l'avait fui ; on ne l'entendait plus guère, à l'atelier, parler, discuter ou fredonner comme autrefois. Il songeait, cet être de sacrifice et de dévouement, qui jusque-là avait vécu sans grand souci du lendemain, prenant le temps comme il venait, habitué à souffrir, à voir finir et crever ses rêves comme des bulles de savon, Noël Rambert, maintenant, éprouvait des serremments de cœur, des sentiments d'amertume révoltée, quand il se disait que la vie dure qu'il menait, le petit, le pauvre petit Jacques était condamné aussi à la supporter.

Comment, en effet, s'affranchir du besoin en gagnant si peu ? Comment

amasser, dans l'existence laborieuse qu'il fallait mener, l'indépendance du petit ?

— Je me couperais un bras, si ça pouvait faire le petit Jacques riche.

D'autres fois, il se reprenait à ses soupçons et s'assombrissait encore. Un jour, comme il se promenait, — un dimanche à Pierrefitte, où l'enfant grandissait, — une vieille paysanne qui passait portant des cerises, en donna une branche à l'enfant gourmand qui regardait, les yeux avides, ces fruits rouges humides de gouttelettes et qui brillait.

— Est gentil, dit ensuite la vieille à Rambert. Il vous ressemble.

Ce fut là tout un monde de joies pour Noël. Il vous ressemble ! Le pauvre homme prit le petit dans ses bras, le porta jusque chez la nourrice, et là, devant un miroir, devant la figure rose de Jacques jusqu'à son visage hâlé, il compara les deux physionomies si différentes : l'une creusée, sculptée pour la vie, l'autre avec les rondeurs et les fraîcheurs de l'enfance.

C'est vrai, dit-il alors avec un cri de joie, tu me ressembles, toi ! Chéri, va ! embrasse le ton père !

Il l'aimait comme un fou. Il prit l'enfant avec lui à partir de ce jour. Au haut du boulevard de l'Hôpital, où il logeait, Noël vécut seul. Pour tout compagnon, pour ami, pour consolation, pour toute joie, il avait cette joue, cette lèvre, ces yeux, le petit Jacques. Il le confiait à une voisine

lorsqu'il fallait aller à l'atelier. Adoré ici, l'enfant était gâté là. Rambert se sentait parfois jaloux des soins de la voisine et de l'amitié que Jacques avait pour elle. Il eût voulu que les yeux de Jacques ne s'ouvrirent que sur lui, comme il n'avait de regards que pour Jacques. Sans les horizons lourds et noirs de l'avenir, sans l'âpre souci du lendemain, souci sans égoïsme et tout paternel, Noël Rambert, dans sa pauvreté, eût été heureux, heureux jusqu'à l'âme.

Lorsqu'il tenait Jacques dans ses bras, lorsqu'il frottait ses joues hâlées sur les joues roses de l'enfant, lorsqu'il y enfonçait ses lèvres, il sentait s'apaiser le désespoir et s'écouler, comme goutte à goutte, l'amertume que l'écrasement de son bonheur privé avait amassée en lui. Il se reprenait à espérer, il se redressait, il avait, de temps à autre, quelques-uns des éclairs d'autrefois.

Un matin, à l'atelier, un matin de décembre, en arrivant, — presque joyeux, ce jour-là, par extraordinaire, comme si le sort eût guetté ce sourire et cet éclair de mélancolique gaieté pour l'en punir, — Noël, en se baissant, en se penchant d'une manière brusque, la tête en avant afin de ramasser un outil tombé à terre, se sentit glisser, étendit le bras pour se raccrocher à quelque objet et se prit la main dans un engrenage. Le malheur vint ainsi, brutalement, bêtement, injustement, dans cette guerre sans gloire du travailleur contre la

misère. Noël poussa un léger cri, se rejeta en arrière d'un bond rapide et regarda sa main qui saignait. Il avait deux doigts coupés net à la première phalange. Les camarades avaient entendu le cri et, pâles, accouraient.

— Eh bien ! Rambert ?

— Ce n'est rien, dit-il. Où est ma casquette ? Je vais à la visite de l'hôpital. Le chirurgien m'arrangera ça !

— Les doigts sont abattus...

— Oui, fit Rambert. Jolie façon de commencer le mois de décembre. Allons, les amis, à tout à l'heure. Je vais revenir.

À l'hôpital, on le fit attendre.

— Pourvu, songeait-il, que je puisse gagner toujours le pain de Jacques !

Le médecin qui passa la visite dit gaiement en apercevant les doigts broyés de Rambert :

— Ah ! ah ! nous n'avons donc pas été malin ? Nous nous sommes donc fait mordre par un engrenage ?

— Qu'est-ce qu'il faut faire de ça ? dit Rambert froidement.

— Il faut le couper, dit le docteur.

— Bien.

— La première phalange est enlevée, l'os de la seconde est brisé. C'est ici qu'il faut opérer.

— Une fois ça fait, pourrai-je travailler bientôt ? dit Rambert.

— Heu ! heu !